

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24TA24

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux d'ouvertures de chambres de tirage TELECOM sur trottoir, voirie, accotement pour raccordement de la fibre optique
Avenue de Lattre de Tassigny, avenue saint Anne **HORS SECTEUR PNRQAD**
A compter de la date de signature pour 20 jours

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **CIRCET, 1802, avenue Paul Julien - 13100 Le THOLONET** pour le compte de : **MEGATP**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

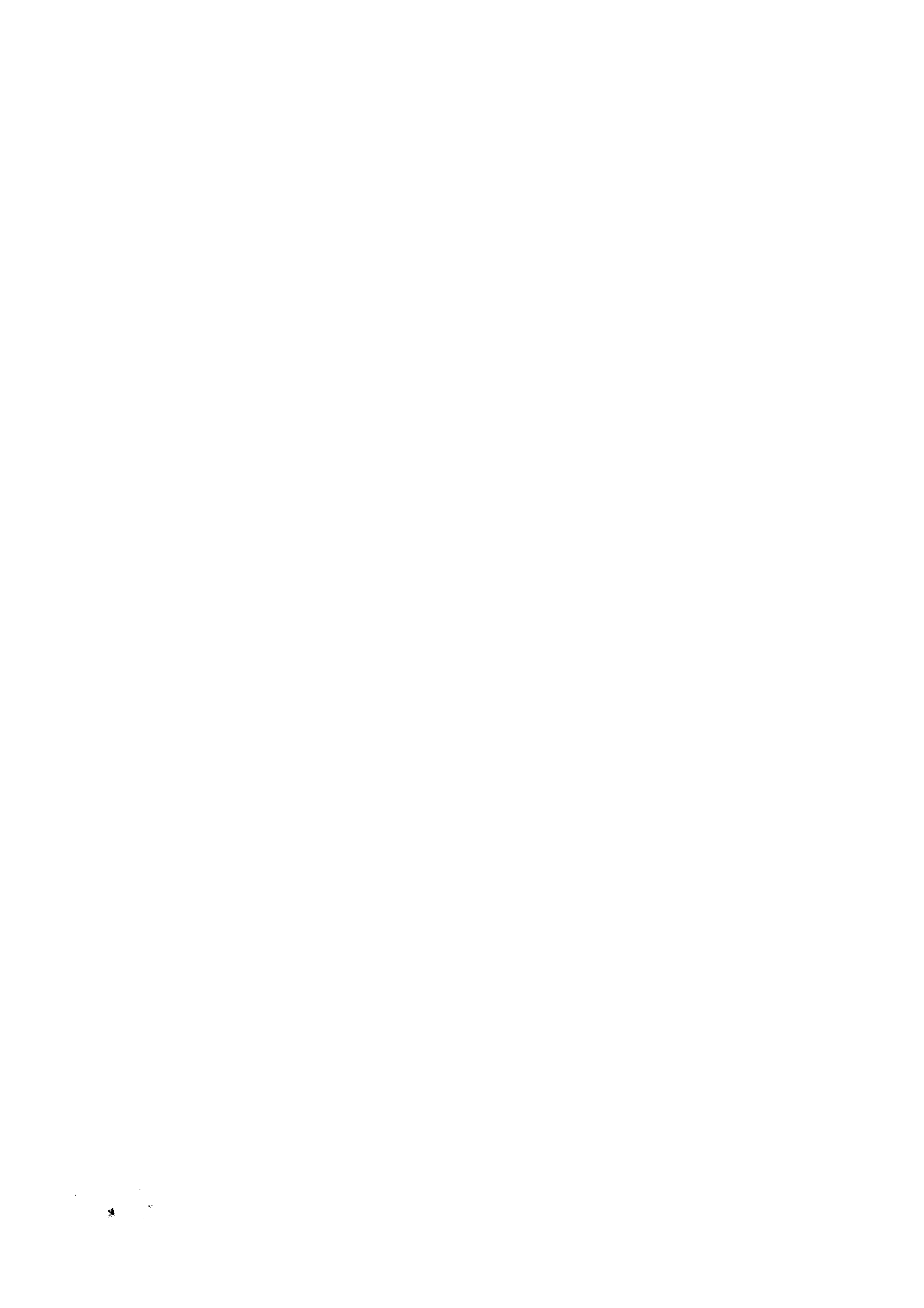
Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **26 AVR. 2024**

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.





24T124



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 26 AVR. 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY / AVENUE SAINT-ANNE

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

<input checked="" type="checkbox"/> METROPOLE	<input type="checkbox"/> DEPARTEMENTALE
<input type="checkbox"/> COMMUNALE	<input type="checkbox"/> PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ...CIRCET

Adresse 1802 AV paul julien 13100 LE THOLONET

Tél./FAX 06 84 11 22 72

Mail driss.mouka@circet.fr

POUR LE COMPTE DE MEGATP

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à la signature pour 20 jours

Durée des travaux: 20 jours

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Ouvertures de chambres de tirage TELECOM sur trottoir / voirie / accotement pour raccordement de la fibre optique.

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

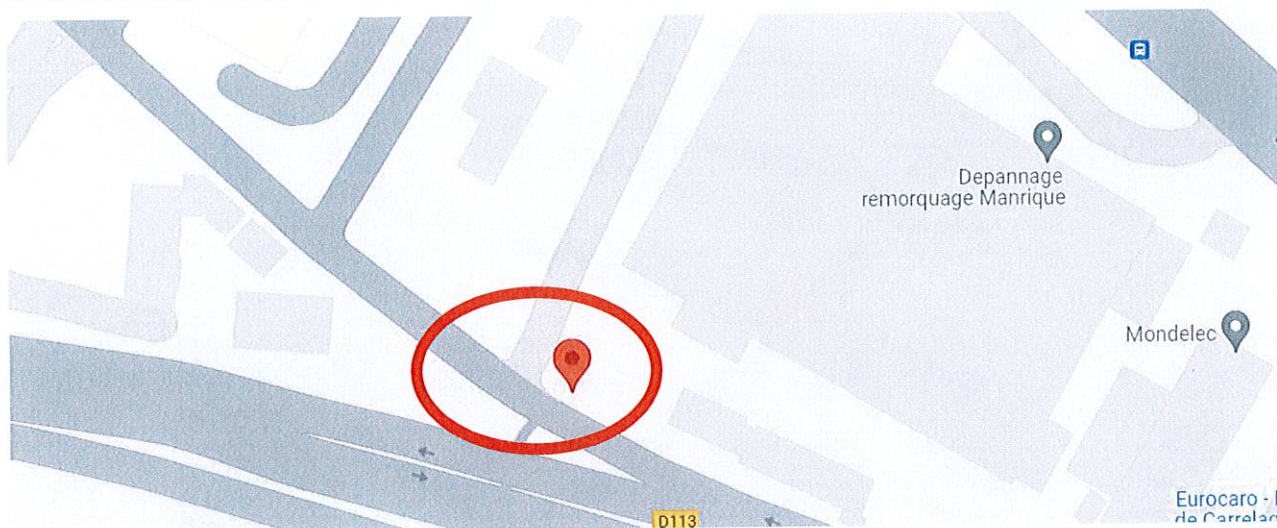
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> DAET
<input type="checkbox"/> Longueur Tranchées	<input type="checkbox"/> TRAVAUX DE NUIT	
<input type="checkbox"/> Voirie moins de 3 ans	<input checked="" type="checkbox"/> STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux	
<input checked="" type="checkbox"/> 30 KM/h	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL SI BESOIN	
<input checked="" type="checkbox"/> DANGER	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL TRICOLORE si besoin	
<input checked="" type="checkbox"/> CHAUSSEE RETRECIE	<input type="checkbox"/> ROUTE BARREE AVEC DEVIATION Voir plan de circulation ou délestage	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX 1/2 chaussée	<input checked="" type="checkbox"/> Passage VL et PL	
<input checked="" type="checkbox"/> CONES DE SIGNALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> PROTECTION DES PIETONS	
<input checked="" type="checkbox"/> BALISAGE DU CHANTIER	<input type="checkbox"/> INSTALLATION NACELLE	

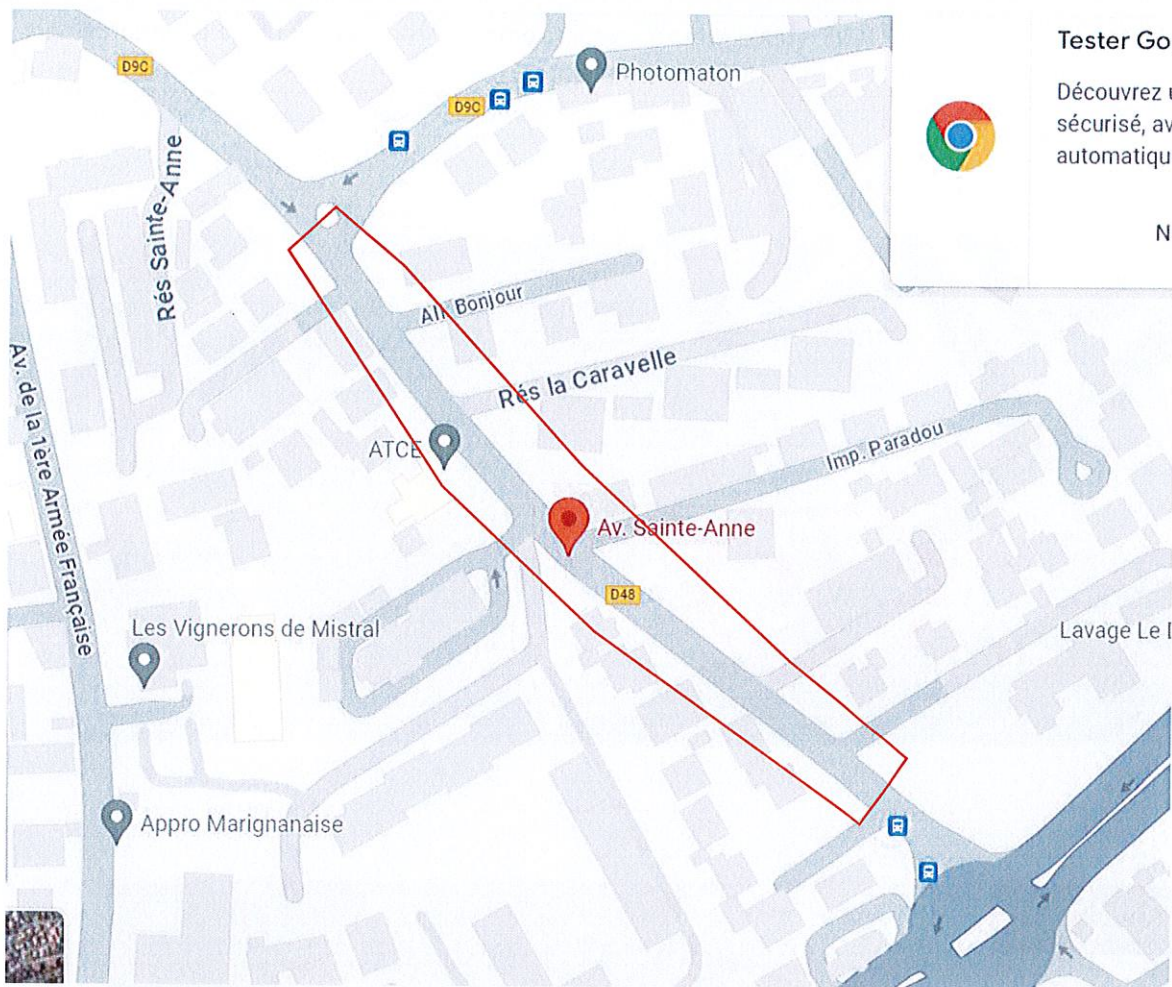
AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

Demande d'arrêt de circulation MARIGNANE – ouvertures de regards orange existants pour tirage et raccordement de la fibre optique.

5 AV MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY :

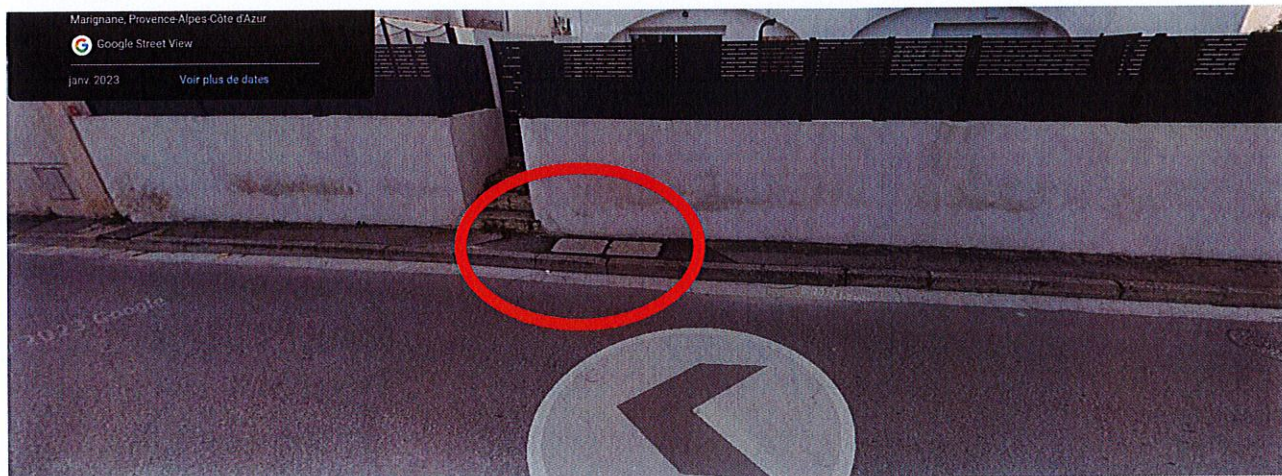




AU NIVEAU DU 5 AV ST ANNE :



AV ST ANNE (face à l'aller bonjour) :

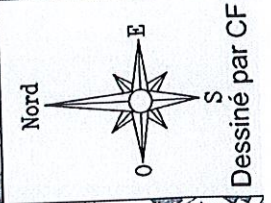
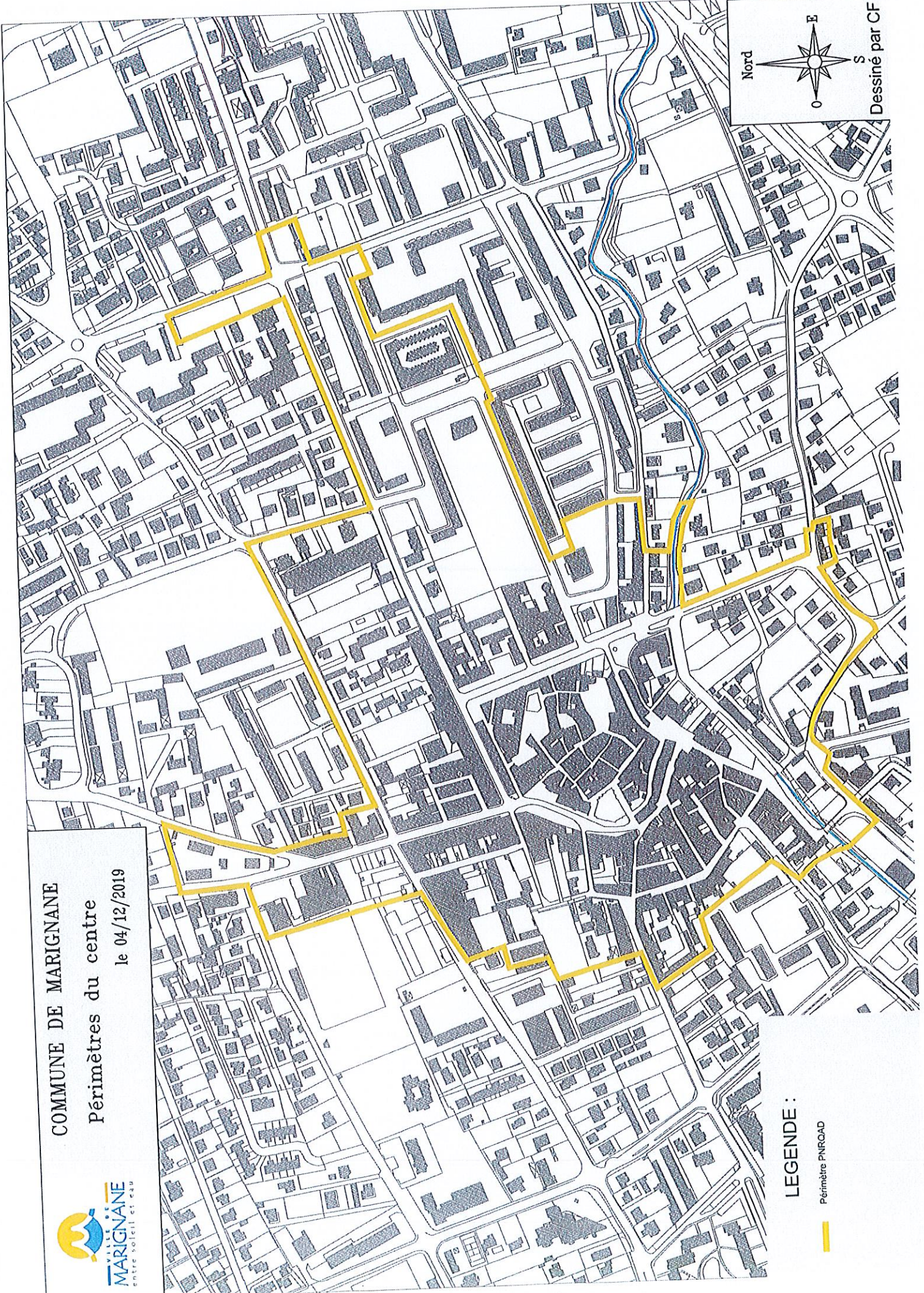


AU NIVEAU DU 8 AV ST ANNE :



AU NIVEAU DU 26 AV ST ANNE (avant le rond-point) :





Dessiné par CF

LEGENDE :

Périmètre PNRQAD



